L’île-Saint-Denis (93) : 48 heures après son arrestation polémique, la conductrice voilée est libérée mais poursuivie pour outrage, rébellion et menace (MàJ)

21/10/2019 à 9h30

21/10/19

Après 48 heures de garde à vue au commissariat d’Aubervilliers, la conductrice de la Citroën C3 interpellée vendredi à l’Ile-Saint-Denis et dont le chien a été abattu par les forces de l’ordre a été relâchée, ce dimanche soir.

Cette femme de 35 ans, auxiliaire de vie domiciliée à l’Ile-Saint-Denis, **fait l’objet d’une convocation devant le tribunal correctionnel pour outrage, rébellion et menace envers une personne dépositaire de l’autorité publique**, a précisé ce dimanche le parquet de Bobigny.

Le Parisien

19/10/19

C’est une vidéo virale qui a trouvé un écho dans un contexte particulièrement sensible. Depuis vendredi soir, l’interpellation d’une femme vêtue d’une burqa, voile couvrant intégralement le corps avec une ouverture au niveau des yeux,

filmée et diffusée sur les réseaux sociaux, créé la polémique après avoir été vue plus de 400.000 fois.

(…) BFM TV

> *#Décryptage Ile-Saint-Denis : interpellation d'1 conductrice circulant à vive allure qui a refusé le contrôle et insulté les policiers, proféré des paroles faisant l'apologie du terrorisme, puis incité les passants à l'émeute. 1 molosse agressif neutralisé par un tir. (@MimiUzi) pic.twitter.com/P5QgOctK7O*
>
> *— Préfecture de Police (@prefpolice) October 19, 2019*

> *J’suis choquée , les policiers ils ont agressee une femme voilée , ils voulaient lui retirer le voile . Y’a un homme qui est venu les défendre avec son chien , ils ont tué la chien à la fin pic.twitter.com/k0fglf6m5a*
>
> *— Phenomene Social □□ (@MimiUzi) October 18, 2019*